

# REGLEMENT DU GRAND PRIX DIVERSITE ET INCLUSION 2022

17 MAI 2022

## ORGANISATEUR :

Le Grand Prix Diversité et Inclusion a été créé par la société AFL DIVERSITY, présidée par Adrien Figula Letort, sous le siret 894 877 315 00016. L'édition 2022 est co-organisé par Mixity, présidée par Sandrine Charpentier, sous le siret 848 373 023 00011.

## MISSION DU GRAND PRIX :

Encourager la diversité et l'inclusion en entreprise  
Désigner et récompenser chaque année les meilleures actions mises en place en entreprise  
Valoriser l'audace et la mise en place de projets innovants sur les sujets D&I en entreprise

## CONDITIONS DE PARTICIPATIONS :

Peuvent participer au Grand Prix, toutes les entreprises, associations, collectivités ou organisations souhaitant mettre en avant un projet ou une action mise en place entre le 30 septembre 2020 et le 30 septembre 2022 et favorisant la diversité et inclusion dans leurs organisations. Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site : [www.grandprixdiversiteinclusion.fr](http://www.grandprixdiversiteinclusion.fr). Chaque candidat accepte que le/les projets présentés soient accessibles à tous sur le site du Grand Prix à l'issue de la cérémonie de remise des prix, les coordonnées et informations nominatives des entreprises et personnes responsables de la candidature ne seront pas divulguées.

## LE JURY :

Les 2 co-présidents sont Mounira Hamouri (co-fondatrice de Diversidays) et Frédéric Potier (Préfet, Délégué général à l'éthique et la conformité du Groupe RATP)

Le jury se réunira le 18 octobre 2022 à l'issue d'une pré-sélection des projets réalisée par l'équipe organisatrice du Grand Prix

Le jury est composé d'acteurs engagés dans la diversité & inclusion (public, associatif, entreprises)

Le jury désignera, en toute transparence, 2 Prix par catégorie (un pour une entreprise de moins de 500 salariés et un pour une entreprise de + de 500 salariés) ainsi que le Grand Prix Diversité et Inclusion 2022

Le jury peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés

Le jury peut librement décider de remettre un prix spécial, un coup de cœur ou une mention à un projet en particulier (ex : startup, entreprise de moins de 30 salariés, intersectionnalité...)

Il est rappelé que les membres du jury s'abstiennent strictement de voter pour les dossiers réalisés par leur entreprise de manière directe ou indirecte.



## **DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS**

Vendredi 30 septembre 2022 à 24h. Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte. En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après le 30 septembre 2022.

## **2 GROUPES / 5 CATEGORIES**

Les entreprises pourront concourir dans 2 groupes, celui des entreprises de plus de 500 salariés et celui des entreprises de moins de 500 salariés et dans 5 catégories :

- EGALITE FEMMES / HOMMES
- HANDICAP
- LGBT+
- MULTI-CULTUREL
- MULTI-GENERATIONNEL

+ une catégorie AUTRES

## **LES CRITÈRES DE NOTATION**

Pour chaque dossier, le jury s'attachera à juger : la qualité et la pertinence de l'action, la mise en œuvre du projet inclusif et la communication, les résultats et/ou la mise en place d'indicateur de mesure, l'ampleur du dispositif et enfin le caractère innovant du projet. Un bonus lié à l'intersectionnalité pourra être octroyé par le jury

## **PROMOTION DES RÉSULTATS**

La remise des prix sera l'occasion de dévoiler et de mettre à l'honneur les projets primés dans chacune des catégories ainsi que le Grand Prix Diversité & Inclusion 2022. Cette soirée de remise de prix se tiendra le 8 novembre 2022 dans le Grand Auditorium de TF1 et sera présentée par Karima Charni et Christophe Beaugrand, en présence des professionnels du secteur.

L'événement sera retransmis en direct sur Youtube afin de permettre à tous les candidats de participer à la cérémonie. Le replay sera également disponible sur le site du Grand Prix ainsi que les projets de tous les lauréats.

Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix bénéficieront du logo de leur distinction « Grand Prix Diversité & Inclusion 2022 ». Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication de l'entreprise (publicité, présentation, page dans des guides, plaquettes, salons, e-mailings, mails internes...).

## **LES FRAIS DE DOSSIER**

L'inscription au Grand Prix est gratuite et sans aucune obligation d'achat

**CONTACT :** [GrandPrix@afldiversity.com](mailto:GrandPrix@afldiversity.com)

